

COMMUNIQUÉ
6 décembre 2018

**A. BUZYN CONFIRME LA NECESSITE DE REPENSER
L'AIDE AUX PERSONNES AGEES :
LES PROFESSIONNELS APPROUVENT**

La Ministre des Solidarités et de la Santé a rappelé ce jour la nécessité de repenser le système Français de l'aide aux personnes âgées dans son ensemble.

Pour l'AD-PA, cela signifie d'une part de faire évoluer les structures actuelles vers des domiciles regroupés afin de répondre aux attentes des Français de vivre chez soi tout en bénéficiant de services adaptés. Ces établissements ne doivent plus être stigmatisés, mais bel et bien soutenus et pour partie repensés.

Et d'autre part, de revoir le modèle de financement en créant une prestation autonomie afin d'augmenter le temps de professionnels auprès de nos aînés, en établissements, tel que l'a souligné ce même jour le SYNERPA. Cette prestation devra également permettre de soutenir le secteur des services à domicile et réduire les coûts payés par les personnes âgées et leurs familles.

Les mobilisations inédites de début d'année avaient mis en avant ces attentes fortes des Français et le Président Macron a promis d'y répondre par une Loi Autonomie en 2019.

Dans ce cadre, il est donc indispensable que la Consultation citoyenne lancée par l'Etat débouche sur une loi 2019 ambitieuse et que des moyens financiers soient débloqués dès les prochains mois pour adresser un signal fort.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
 <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées